La COCOF lance un nouvel appel à projets pour soutenir des organisations de 1e ligne actives à l'étranger

La pandémie de Covid-19 est une crise à composantes multiples : crise sanitaire, crise humanitaire, crise économique, crise des droits de l'homme. Elle affecte plus particulièrement les groupes les plus vulnérables : personnes handicapées, enfants, femmes, migrants, personnes âgées, personnes souffrant de troubles mentaux ou psychiques, personnes LGBT, etc.

L'impact de la pandémie est considérable. Les inégalités dans nos sociétés se renforcent et les systèmes socio-sanitaires se révèlent encore davantage qu'avant insuffisants.

Pour répondre aux besoins les plus immédiats, la Commission communautaire française lance un appel à projets qui a pour objectif de soutenir des organisations de première ligne actives à l'étranger.

Votre association mène une coopération régulière avec des partenaires étrangers ? Nous octroyons des subventions à des associations qui soutiennent des actions de terrain menées par et concertées avec ces partenaires.

Pour accroître l'efficacité des actions soutenues, vous devez justifier la participation active des partenaires dans la formulation du projet. Vous devez démontrer que les groupes-cibles concernés se sont exprimés et ont initié des actions qui vont dans le sens du projet et que la diversité culturelle et les contextes locaux ont été pris en compte.

Tous les pays du monde sont concernés. Vos projets doivent se dérouler pendant une durée déterminée entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021.

Pour répondre à vos principales questions, nous vous invitons à parcourir les liens suivants :

Plus d'informations